bpost
PB-PP | B-12281
BELGIË(N) - BELGIQUE

ML 190

[Morale Laïque] 01/16

3 €

Mondialisation marchande jugée: environnement, démocratie

Bureau de dépôt Bruxelles X

Trimestriel d'information de la Fédération des Amis de la Morale Laïque asbl

ML 190

[Morale Laïque]

ÉDITO

Colloque 28 : son contexte, sa thématique, sa démarche « radicale » 3
Roger Thirion

À LA UNE

La mondialisation et nos défis 4
Benoît Van der Meerschen

Globalisation et marchandisation des parties du corps 6
Firouzeh Nahavandi

« Survivre ensemble » - Réenchanter l'éducation populaire ? 8
Jean Cornil

Programme du colloque 11

LAÏCITÉ

Une occasion ratée 18
Nicole Decostre

LE CRI DE LA HULOTTE

Crash de la Justice et justice de classe 22

Morale Laïque, comme la FAML dont elle est l'expression écrite principale, est une revue engagée dans la défense et la promotion des laïcités philosophique et politique.
Les articles publiés s'inscrivent dans une ligne rédactionnelle cohérente et solidaire, en même temps qu'ils sont l'expression de la liberté intellectuelle de leurs auteurs.
Nos lecteurs voudront bien comprendre que ces textes obéissent aux "lois du genre" adopté: une étude, un dossier, une note de lecture, un éditorial, un texte d'humeur ne sont à l'évidence pas de même nature.
C'est toujours avec plaisir et intérêt que nous accueillons en libres penseurs leurs observations, remarques et critiques.

Le comité de rédaction

Rédacteur en chef: Hermine Thirion-Gulhagopian

Comité de rédaction: Marie-France Coumont, Yvonne Deboone, Christian Du Pré, Daniel Leclercq, Christine Mironczyk, Roger Thirion

Ont collaboré à ce numéro: Jean Cornil, Nicole Decostre, Firouzeh Nahavandi, La Hulotte, Benoît Van der Meerschen

Crédits photos: DR, US Navy.

Abonnements et secrétariat de rédaction: Myriam Goossens
Maquette et mise en page: Inside

Morale Laïque est uniquement disponible par abonnement annuel de 4 numéros.
Belgique: 12 € - Union européenne: 18 €
Belfius IBAN BE58-0682-0308-4479 BIC: GKCCBEBB
54, Avenue de Stalingrad, 1000 Bruxelles
Tél. 02/476 92 83 - Fax 02/476 94 35

Editeur responsable: Christine Mironczyk, 54, Avenue de Stalingrad, 1000 Bruxelles

Membre de l'Union des Editeurs de la Presse Périodique

Avec le soutien de la Fédération Wallonie Bruxelles

FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES

Colloque 28 : son contexte, sa thématique, sa démarche « radicale »

Roger **Thirion**

Préparer une livraison de notre revue n'a rien d'une tâche insurmontable, ce qui ne veut pas dire pour autant qu'elle soit aisée. C'est qu'il y faut de la détermination, une ligne rédactionnelle claire et des collaborateurs permanents ou plus ponctuels… généreux, disponibles, désintéressés. De la rigueur aussi : le respect d'un calendrier de rentrée des contributions, des corrections, de mise en page, d'impression. Ce qui explique que cet « édito » précédant le « colloque » s'écrit, oui, un peu tôt par rapport à ce qui sera son contexte plus immédiat. En effet où en serons-nous fin février 2016 ? Quelles auront été les conclusions de la conférence internationale de Paris sur le climat, la COP 21, qui aura eu lieu dans une France en état d'urgence ?

Reproduisons ici ce qu'en écrivait opportunément « Le Monde diplomatique » dans sa livraison de novembre 2015: « *La 21ème conférence des Nations unies sur les changements climatiques qui se réunira à Paris du 30 novembre au 11 décembre, n'a pas le droit d'échouer. Le temps presse : les pays industrialisés doivent réduire drastiquement leurs émissions de gaz à effet de serre. Les découvertes sur le climat du passé ont permis d'établir un lien entre les activités humaines et le réchauffement. Accepter un dépassement de plus de 1.5 à 2°C serait prendre le risque d'une course à l'abîme. Mais, pour changer de trajectoire, il faut d'abord comprendre les vices de l' « échange écologique inégal ». Afin qu'un accord trouvé à Paris ne soit pas un leurre, les gouvernements devront aussi en finir avec le déni de réalité qui prévaut encore dans notre rapport aux énergies fossiles, ainsi qu'avec la quête d'une croissance économique déconnectée du progrès humain* ».

De même où en seront les opaques négociations sur la grande zone de libre échange entre les Etats-Unis et l'Europe que pilotent les « maîtres du monde » bien décidés à faire aboutir leur projet violemment « libéral » contre les dispositions de l'état de droit démocratique et quelque peu social. L'opinion - et pour cause - n'est plus guère attentive à ce qu'a été le séisme antisocial grec et elle a tort, il était prémonitoire ! D'où la pertinence, à notre estime, de la thématique du 28ème colloque : la mondialisation marchande jugée : environnement, démocratie. Jugée, oui, nos lecteurs auront peut-être reconnu cette formule d'Alain : « Juger, et non pas subir, c'est le moment du souverain ».

L'occasion pour nous de rappeler, en l'occurrence, que la philosophie distingue deux types de jugements sans nécessairement les séparer : ceux de réalité, de faits scientifiques (ce qui est déjà un combat libre-exaministe) qui permettent d'approcher autant que faire se peut le réel, d'aller aux causes, de décrire au plus près les phénomènes, de prévoir les conséquences ; et les jugements de valeur qui disent, en fonction de nos principes, ce qui doit être, un autre combat libre exaministe ! Une démarche « radicale » ? Oui, en tout cas, c'est celle que notre revue, celle de la FAML, souhaite.

D'aucuns nous diront peut-être qu'il est très maladroit d'utiliser cette épithète qui renvoie à une certaine gauche dite « radicale » (au moment où nous rédigeons cette note, voilà qu'elle accède au pouvoir au Portugal !), mais aussi aux terroristes islamo-fascistes. La classe politique, presque dans son ensemble, et les médias, presque dans leur ensemble également, s'interrogent constamment, en effet, sur la « radicalisation » de jeunes pourtant instruits de nos principes et de nos valeurs. Il y a là, à tout le moins, une impropriété, un abus de langage, maladroits ou suspects. Il serait peut-être utile d'y réfléchir : pourquoi et comment ce glissement sémantique qui aujourd'hui, objectivement, associe une démarche démocratique légitime et une insupportable entreprise barbare ? Une bonne question, peut-être ?

En tout état de cause, une fois de plus, qu'il nous soit permis de souhaiter que les moments de « discussion générale » de notre colloque enrichissent par la multiplicité des points de vue, les observations, remarques et critiques des contributions qui auront identifié la montée des périls majeurs qui menacent la planète. Un beau moment de libre examen, un acte de résistance.

La mondialisation et nos défis

Benoît **Van der Meerschen**
Secrétaire général adjoint du Centre d'Action Laïque

« Résistez à beaucoup, obéissez peu »
Walt Withman

« *L'avenir nous tourmente, le passé nous retient, peut-être est-ce pour cela que le présent nous échappe* » a écrit en son temps Flaubert.

Mais, en cette période de mondialisation pour le moins troublée, le constat demeure d'une cruelle actualité.

Car, aujourd'hui, plus que jamais, nous vivons dans un monde sans repères. Eclaté. Pour lequel l'une ou l'autre boussole serait sans nul doute nécessaire.

Un monde où, loin des valeurs universelles prônées par notre laïcité, les seuls choix à faire qui semblent nous être proposés seraient soit une société de consommateurs béats soit un repli aveugle vers les premiers fous de Dieu venus.

Résister ?

Remettre en cause cette situation est complexe car très peu est fait pour que nous en prenions conscience. Ce sentiment d'impuissance est d'autant plus prégnant que la multiplicité et l'éloignement des lieux de décision augmentent la difficulté à interpeller, à se sentir acteur de la gestion de la cité et véritable participant aux grands choix sociétaux.

Et on peut ajouter à ce constat le fait que nous baignons dans un contexte d'immédiateté, de zapping permanent, qui ne favorise guère l'usage de la raison mais, bien au contraire, la manipulation des émotions.
Comme si, dans la relation des faits, une confusion savamment entretenue entre jugement moral et analyse intellectuelle venait polluer tout débat sur les questions internationales et, de ce fait, le rendait impossible.

Dès lors, inévitablement, « *les visions manichéennes, ces fruits avariés de la morale prennent une place croissante* »[1] ce qui nous donne cette tendance à une « *Disneylisation des relations internationales* »[2] où, comme dans un épisode de « Star Wars » ou un discours de G.W. Bush, la lecture politique ne peut plus se décliner qu'entre un camp du « bien » et un camp du « mal ».

Dans ce cadre, trois grands défis s'offrent à la laïcité si, d'aventure, elle veut pleinement jouer son rôle.

Bulldozer économique ...

Dans les rapports économiques Nord-Sud tout d'abord, tout reste encore placé en 2015 sous le signe de la domination, d'une dynamique profondément inégalitaire.

Et, généralement, à partir du moment où on dispose d'un pouvoir, on tente de le garder. Tout est donc accompli en conséquence et le véritable danger est surtout que « *le système est pour lui d'abord un donné qui a toute l'évidence et l'inertie du déjà là, du toujours ainsi* »[3]. « *Une description naturelle du monde, comme allant de soi* (...) *Les marchés décrètent l'ordre mondial, ils disent en quelque sorte le Bien et le Mal, et les Etats s'y plient sans sourciller* »[4].

There is no alternative, TINA. Voilà ce qui est martelé par bon nombre de responsables politiques et économiques depuis, dit-on, Margaret Thatcher.

Mais notre laïcité nous pousse à toujours écarter toute solution facile d'engagement doctrinal (quelle que soit la forme de ce dernier). Et à démonter cette logique décrite par un ancien président de la République française à l'époque où il était encore opposant[5], « *colossale puissance des maîtres de cette société qui façonnent à la fois les désirs, les besoins, les rêves et leur assouvissement, qui forgent à la fois l'esclave, ses chaînes et l'amour de l'esclave pour ses chaînes.* »[6]

1 Pascal Boniface.
2 Pascal Boniface.
3 Alain Accardo.
4 Michel et Monique Pinçon.
5 Définitivement, je le préférais à cette époque...
6 François Mitterrand.

Or, qui pourrait se satisfaire d'un monde figé de toute éternité et d'avoir quasiment un regard de croyant pour lequel toute crise du système serait tout au plus une bévue ou une dérive passagère mais qui, jamais, ne remettrait en cause le système lui-même.

Notre responsabilité est là car, à bien y réfléchir, « *le veau d'or ne devient une idole que si les tribus acceptent de se prosterner devant lui* »[7] ...

Si on accepte la logique selon laquelle il n'y aurait pas d'alternative, le risque est grand que nous en arrivions à baisser les bras. Comme dans cette jubilatoire parodie d'un congrès fictif du patronat écrite par Paul Lafargue en 1887 dans laquelle il invente un dialogue absurde avec un salarié décrivant le « catéchisme des travailleurs » : «

- *Quelle est ta religion ?*
- *La religion du Capital*
- *Quels devoirs t'impose la religion du capital ?*
- *Deux devoirs principaux : le devoir de renonciation et le devoir de travail* »[8]

Devoir de renonciation. Insupportable pour nous qui voulons œuvrer au progrès de l'humanité.

Dès lors, au-delà des choix à opérer entre les différentes visions que l'on peut avoir de la nature humaine, à nous de tout mettre en œuvre pour rester maîtres de notre destin. D'éviter de voir disparaître cette idée subversive : prendre le contrôle de sa propre vie.

Gouvernance par la peur

Ensuite, de la mondialisation qui s'impose insensiblement à nous, ressort très fort aussi l'imprégnation de la guerre, de l'ébranlement des consciences et d'un destin hasardeux.

Avec les risques que cela suppose dont celui de sacrifier, par manque de jugeote ou de sens de l'intérêt général, ses propres valeurs.

Et aujourd'hui, même dans les démocraties, la frontière entre crispations autoritaires et dérives totalitaires n'est jamais totalement étanche[9]. Pire, la voie vers les discours simplistes, le populisme et la recherche de boucs émissaires est toute tracée. On joue sur les peurs. On les crée. On les instrumentalise.

A titre d'exemple, la dénonciation du terrorisme se transforme de plus en plus en interdiction de réfléchir à ses causes sous peine de passer pour complices objectifs du terrorisme ou pour doux rêveurs.

Ne nous méprenons pas : bien sûr, il faut lutter contre le terrorisme, la violence aveugle, le meurtre, les destructions de biens, ...

Cependant, au nom de cet impératif martelé, des Etats ont mis, et mettent encore, en place des procédures judiciaires d'exception pour juger les individus présumés terroristes. Les suspects sont privés du droit à une défense appropriée, les preuves à charge restent secrètes, les jugements sont prononcés par des tribunaux d'exception dont le fonctionnement et la composition portent atteinte aux principes élémentaires d'impartialité. En outre, un arsenal policier touchant l'ensemble des citoyens, en ce compris les personnes qui ne sont pas soupçonnées de faits de terrorisme, se développe dans la précipitation, notamment par l'utilisation de moyens portant atteinte à la vie privée.

Trop souvent, les Etats dans le monde profitent du fait terroriste pour se doter d'un arsenal juridique large leur permettant en fait de réprimer toute forme de contestation politique. Ils sont aidés en cela par le caractère sciemment vague de la définition du terrorisme, qui permet de criminaliser certains mouvements sociaux.

Et, à l'analyse, on peut se demander si, pour certains orphelins de la guerre froide, il ne s'agit pas avant tout de dénoncer l'essor d'un nouvel adversaire qui serait à même de justifier l'augmentation des dépenses militaires.

Retour des religions

Enfin, dans ce monde multipolaire, sans nier la volonté de certains d'exercer une « convictionnalité critique », il convient aussi d'exercer la plus grande vigilance par rapport aux « appareils » religieux dont les tentatives d'immixtions dans la sphère publique sont encore et toujours innombrables et tentent d'imposer leur vision de la société à tous.

Vivre ses convictions, ce qui est et reste un droit fondamental, n'implique pas qu'elles deviennent la norme pour tous !

A nous de bien faire comprendre à tous que la laïcité est en réalité l'avenir de ces religions qui n'ont eu de cesse de s'entredéchirer depuis des siècles. A cet égard, arrêtons donc de créer, du niveau local jusqu'à l'Europe, des groupes interconvictionnels qui finissent par voler à l'Etat ses prérogatives et par relégitimer tous les appareils cléricaux ....

Au-delà de ces balises

« *Ce qui est utopiste, c'est de croire qu'on peut continuer sur le chemin qu'on a emprunté jusqu'à présent sans dommage considérable. Le réalisme aujourd'hui, c'est de changer radicalement le cours de la société.* » [10]

Dans cette mutation, notre laïcité doit assumer sa place. Elle doit permettre de penser le monde dans sa totalité plutôt que de le réduire à des identités assignées, à des places déterminées, à des origines immuables ou des communautés fermées sur elles-mêmes.

Plutôt que de construire des murs en pagaille, en nous emprisonnant nous-mêmes, nous avons, nous, à jeter des ponts.

---

7 Michel et Monique Pinçon.

8 Paul Lafargue.

9 Et ce d'autant plus quand, comme en Belgique, on confie des missions régaliennes aussi essentielles que la police (mais aussi l'armée et les élections !) à de bien compréhensifs nostalgiques de la collaboration ...

10 Olivier Deschutter, ancien Rapporteur spécial des Nations unies pour le droit à l'alimentation.

Globalisation et marchandisation des parties du corps

Firouzeh **Nahavandi**
Directrice du Centre d'Etudes de la coopération Internationale et du Développement
Présidente de l'Ecole doctorale thématique en développement

Depuis le début des années 1980, la globalisation est devenue la toile de fond de beaucoup d'analyses et elle est présentée comme un événement majeur, processus inexorable et irréversible. Dans sa version économique courante, le terme fait référence à un phénomène complexe, de nature multidimensionnelle, parfois contradictoire, manifestant la diffusion planétaire des modes de production et de consommation capitalistes.

Selon le Fonds monétaire international, la globalisation est un processus qui évoque l'intégration croissante des économies dans le monde entier, au moyen surtout des courants d'échanges et des flux financiers. La globalisation se réfère aussi à la multiplicité des relations existant entre les États et les sociétés qui constituent l'actuel système mondial ou encore à l'intensification des relations sociales à travers le monde. La globalisation serait donc le processus par lequel les habitants du monde sont incorporés dans une même société mondiale. Elle entraînerait une reconfiguration de l'espace social liée aux modes de connaissance, de production, de gouvernement, de construction d'identité et à la manière dont les hommes conçoivent leur relation à la nature.

La globalisation peut aider à construire un monde meilleur; elle a déjà favorisé la création d'opportunités pour certaines personnes et certains groupes ou pays. Ainsi, l'économie de marché a permis la multiplication des transactions dans le cadre de la liberté individuelle. Les progrès de la science et de la technologie ont permis le traitement de parties du corps d'une façon jamais imaginée auparavant. Internet a favorisé un véritable marché mondial, créé de nouveaux marchés, et élargi les possibilités du consommateur. La révolution des transports a permis un accès rapide vers de nombreuses destinations.

Cependant, la globalisation a également créé de nouvelles vulnérabilités, comme l'illustre le Rapport 2014 du Programme des Nations Unies sur le développement intitulé Pérenniser le progrès humain : réduire les vulnérabilités et renforcer la résilience. Par ailleurs, l'ordre économique actuel, généralisé et étendu partout dans le monde, a eu également comme corolaire des inégalités croissantes et le renforcement des disparités entre les pays et à l'intérieur des pays. La gamme des choix offerts à certains augmente, alors qu'elle diminue pour d'autres; en particulier, au niveau de l'accès aux systèmes de santé, d'éducation et à la création d'emplois. La globalisation n'a pas effacé les injustices sociales.

En outre, nous vivons aujourd'hui dans un monde, où à l'échelle du globe, presque tout peut être négocié ou est considéré comme négociable, un monde où la liberté est interprétée comme la possibilité de faire marché de tout. Dans un tel environnement, tout a un prix. C'est ainsi que comme toute marchandise, les parties du corps ont intégré le marché mondial, légalement ou illégalement. Elles sont convoitées, négociées, vendues et achetées, même si toutes les transactions n'entraînent pas les mêmes conséquences. Ce phénomène est aujourd'hui appelé "marchandisation du vivant".

Dans le passé, les parties du corps humain ont aussi été utilisées ou marchandisées. De l'absorption de la chair humaine (cannibalisme) à l'utilisation religieuse des corps dans les cérémonies de sacrifice en passant par le traitement pharmacologique et médical, les exemples abondent. Toutes les civilisations ont eu recours, d'une manière ou d'une autre, à l'utilisation de parties du corps humain. Par conséquent, l'utilisation de ces dernières n'est pas un phénomène nouveau tout comme la marchandisation en elle même, comme en témoignent des faits historiques bien connus tels que l'esclavage ou la colonisation. Néanmoins, aujourd'hui, la marchandisation des parties du corps humain a pris une dimension sans précédent et est même devenue une question explosive,

dans la mesure où les spécialistes ne s'accordent pas sur ce qui peut être considéré comme marchandisation ou même sur ce qui constitue un corps ou ses parties.

Quoi qu'il en soit, la marchandisation des parties du corps humain, outre toutes les dimensions qu'elle implique, reflète aussi une dimension supplémentaire de l'inégalité dans les relations transnationales, illustrée par la croissance de nouveaux phénomènes induits, entre autres, par la conjonction de la pauvreté et des inégalités et des progrès de la science, de l'augmentation de la connectivité, et d'un modèle économique axé sur le marché.

Dans le cadre de la globalisation actuelle, à travers la marchandisation des parties du corps, de nouvelles procédures incluent les pays en développement et certains de leurs citoyens dans de nouvelles transactions transnationales. Les individus les plus pauvres et marginalisés sont intégrés dans le marché par la vente des parties de leur corps. La vente d'organes comme les reins ou la location des ventres pour la gestation pour autrui sont des exemples courants de ce phénomène. Même si ce phénomène touche aussi les pays riches, son étendue et ses implications sont nettement plus importantes dans les pays du Sud.

La gestation pour autrui, un arrangement par lequel une femme accepte de porter un bébé pour une partie souvent contractante, reflète la banalisation d'une réalité à travers laquelle des femmes pauvres donnent naissance pour des individus généralement riches ou à tout le moins dont les possibilités financières sont incomparables à celles de la gestatrice. De nos jours, le recours à des corps de femmes du Sud est devenu normalisé, de même que les services et les voyages de reproduction transnationale.

Vaincre l'infertilité est l'un des véritables progrès de la biomédecine moderne. Cependant, il ne profite pas à tous. En outre, la gestation pour autrui, surtout dans sa forme transnationale, met en évidence de nombreuses questions, y compris des questions fondamentales sur la santé et la situation mentale des femmes impliquées, sur les intérêts de l'enfant, sur ce qui constitue une famille, qui est considéré comme un parent légal, qui est admissible à la citoyenneté...

La gestation pour autrui est devenue un marché fondé sur une demande croissante alimentée par l'augmentation des informations, la publicité sur l'infertilité et les possibilités de la surmonter, la réalité de la science de la reproduction, et les nouvelles façons dont les individus perçoivent leur place et leur rôle en tant que parents. Elle est favorisée par la globalisation qui permet la circulation des personnes, des idées et de la technologie.

Ainsi, de plus en plus d'hommes, de femmes et de couples ont commencé à voyager, surtout vers les pays en développement. L'Inde et la Thaïlande ont généralement été favorisées, dans la mesure où elles combinent la possession d'une technologie avancée et des médecins qualifiés et l'existence de poches de pauvreté, qui encouragent les femmes à louer leur utérus à de riches étrangers ou aux riches locaux. Toutefois, le nombre de pays fournisseurs augmente. En conséquence de la demande croissante, de nombreuses femmes pauvres ont trouvé leur place sur le marché mondial. Pour certaines, la gestation pour autrui est devenue une sorte de profession.

En ce qui concerne la transplantation du rein par l'achat, le phénomène s'étend. Même si cette transaction est interdite dans la majorité des pays, le progrès de la technologie, la commercialisation des soins de santé et la polarisation croissante entre riches et pauvres, ont créé les conditions d'un commerce illégal d'organes humains. Beaucoup de malades rebutés par les listes d'attente, ou ne remplissant pas les conditions pour être admissibles à une greffe de rein se tournent vers le marché global.

Ce phénomène se développe d'autant plus que certaines maladies comme le diabète augmente et que le nombre de donneurs vivants ne répond plus à la demande croissante ou même que certains donneurs compatibles ne voient plus la nécessité de donner leur rein si l'organe peut être acheté ou encore que certains malades ne veulent pas impliquer leurs proches dès lors qu'ils peuvent se procurer le rein d'un étranger.

Du côté des vendeurs, ce commerce raconte des histoires de pauvreté et de désespoir, et illustre les inégalités derrière les transactions. Dans le monde entier, les réformes néolibérales dans le secteur de la santé ont ouvert les marchés à la vente de parties du corps et célèbrent le contrôle individuel de son propre corps.

Dans les pays du Sud, ces réformes ont encouragé des individus pauvres et désespérés à risquer leur vie en vendant leurs reins. Le trafic des reins est aussi devenu une affaire juteuse dans laquelle, entre autres, médecins, intermédiaires divers, fonctionnaires peu scrupuleux sont parties prenantes.

Aujourd'hui, tout a un prix. Dans la marchandisation des parties du corps, la demande vient des individus les plus riches de ce monde, tandis que l'offre vient souvent des individus les plus pauvres.

C'est ce qu'illustre la gestation pour autrui à travers laquelle, le plus souvent, le corps des femmes les plus pauvres, généralement du Sud fait l'objet de transaction afin de donner naissance pour des couples généralement riches. C'est aussi ce qu'illustrent le commerce et le trafic des reins. La transplantation des reins est aussi un processus stratifié où, entre autres, la nationalité, la race, le sexe et les inégalités se croisent.

« Survivre ensemble » Réenchanter l'éducation populaire ?

Jean **Cornil**
Essayiste

En ce début du troisième millénaire, nous sommes les acteurs et les spectateurs d'une transformation du monde décisive. Nous vivons, le plus souvent sans nous en rendre compte, un basculement de civilisation d'une ampleur à proprement parler historique. La nouvelle société qui s'ébauche sous nos yeux rompt sur bien des aspects avec des habitudes et des traditions séculaires, voire millénaires.

Comment comprendre cette métamorphose ? Comment élaborer les outils conceptuels pour la déchiffrer ? Comment mettre en œuvre des moyens d'agir renouvelés pour peser à la fois sur les promesses et les menaces du présent ? Pour développer un véritable esprit critique apte à interroger en profondeur les bouleversements civilisationnels, c'est-à-dire élaborer des grilles nouvelles de décryptage du réel, il nous faut tenter un exercice en soi impossible : ramasser la complexité du monde en quelques étapes et en quelques principes simplifiés. Chacun comprendra la part significative de caricature, d'arbitraire, de simplisme et de partialité que cette démarche comporte.

Eduquer, c'est un cheminement pour sortir hors de soi et connaître des évolutions qui changent notre regard envers nous-mêmes, envers les autres et envers le monde. C'est un processus, lent, long et en soi sans fin, pour moins mal comprendre la vie et l'univers. Pour introduire, par la réflexion, un peu moins d'incohérence dans des existences et dans un monde où chacun s'évertue à définir un sens, une signification, une fin, dont nul ne peut prétendre à la compréhension définitive.

Ce travail d'éducation implique donc de mobiliser des visions du monde, des savoirs et des connaissances, des sciences à la philosophie, afin de donner un minimum de rationalité à une réalité qui peut être envisagée, au sens d'Albert Camus, comme totalement absurde, totalement dépourvue de sens. Comment inscrire notre courte vie, qui est par nature marquée par la finitude, dans un univers en expansion qui approche les vertiges de l'infini ? Et sur quelles valeurs fonder notre insignifiante existence pour lui conférer un sens, à la fois une direction et une signification, face aux mystères et au chaos du Cosmos ?

Eduquer, c'est apprendre à vivre, enseigner à vivre. C'est une somme de réponses, partielles et inachevées, pour répondre à la difficulté de vivre. Face au traumatisme de la naissance, avoir été jeté dans le monde sans l'avoir désiré, il faut impérativement se construire, dans nos imaginaires, dans nos esprits, dans nos consciences, des principes explicatifs qui peuvent nous offrir une logique, une boussole, un guide pour s'orienter entre les torrents de la vie et de la nature. S'éduquer, c'est donc patiemment construire un principe de sens qui nous permette d'être en cohérence maximale avec ce que nous souhaitons être. Il s'agit d'optimaliser nos potentialités en regard d'un horizon, en soi inaccessible, de sagesse réconciliée avec soi, les autres et le monde.

Eduquer, c'est étymologiquement, se conduire hors de soi, se hisser un peu au-dessus de soi-même. Ne pas trop se perdre de vue dans le divertissement, la distraction, la diversion de l'essentiel. C'est un pari existentiel : moins mal percevoir et analyser le réel contribue à une forme de sérénité, de quiétude. Le cheminement vers la connaissance et d'abord une joie. Dans le sillage de Spinoza, mieux comprendre c'est être un peu plus soi-même. Et un peu moins juger de manière péremptoire les soubresauts du monde : on ne juge que ce que l'on ne comprend pas. Le savoir se veut donc un des chemins possibles vers une forme de bonheur. Il y a une véritable jubilation à éclaircir un mystère, à confronter des narrations du monde, à dialoguer sur des concepts, à faire évoluer son angle de vue, à partager une intuition. La route de l'apprentissage, si elle se détourne des dogmes et des slogans, nous conduit vers la tolérance, l'empathie, le doute et le respect. Vers plus de hauteur et de dignité. Elle nous rapproche de notre humaine condition. Aussi humble qu'elle puisse être, l'éducation améliore le monde et chacun d'entre-nous. Nous devenons ce que nous sommes.

L'éducation populaire nous condamne à être étudiant

à perpétuité. A ne jamais se satisfaire d'une vision univoque et totalitaire du réel. A dépasser nos croyances qui nous aident à supporter notre condition, pour les convertir en connaissances, par lesquelles la pensée élargie nous rend plus lucides et plus heureux. Elle est un progrès sur soi et un progrès en soi. Et porte en elle l'espérance d'un approfondissement de notre commune humanité.

L'éducation populaire oblige à la rencontre des savoirs théoriques et des savoirs pratiques. Elle ne hiérarchise pas mais, au contraire, elle symbolise la rencontre de l'érudit et du paysan, du savant et de l'artisan, du lettré et de l'intuitif. Chacun possède une compréhension à transmettre. L'éducation permanente se doit d'intensifier l'échange et la circulation des messages. Contre une verticalité élitiste, elle promeut la convivialité horizontale, le partage du questionnement, la mise en commun des interrogations et des embryons de réponse que chacun se construit. Son cœur en est le débat et l'échange. Une progression de chacun par une élaboration de tous.

***

Revenons sur les différents aspects évoqués et tout d'abord sur le basculement du monde. Peu importe son appellation mais nous clôturons une période historique qui remonte à des siècles et pour certaines caractéristiques à des millénaires. Nous vivons une révolution en profondeur de notre civilisation. Une mutation inouïe.

Tout d'abord, en suivant Michel Serres, à un passage gigantesque du monde agricole vers l'urbanité. Si l'amplitude d'une transformation se mesure à la longueur de l'époque qu'elle termine, alors le simple transfert de la campagne à la ville d'une partie croissante des humains est une conflagration majeure. Depuis des millénaires, la quasi-totalité des activités est liée à la terre. Voilà, qu'en quelques décennies, nous quittons prairies, forêts et océans pour nous sédentariser sur la brique et le bitume. Dix mille ans de labourage et de pâturage qui s'éteignent. Une sortie du néolithique. 3% d'urbains en 1800 contre 70 à 75 % en 2030 selon les perspectives. Dans une mégalopole, chaque jour plus immense, le rapport au monde se transforme. Radicalement.

Notre rapport au temps et à l'espace se voit ainsi totalement modifié. La mobilité des personnes a augmenté de manière phénoménale. Les distances et les frontières s'évanouissent. La révolution numérique, en suivant cette fois Jean-Claude Guillebaud, nous précipite dans l'immatériel et a en quelque sorte déréalisé progressivement le monde. Un immense territoire virtuel s'est juxtaposé aux continents géographiques. En expansion constante, ce nouvel espace, qui arbitre le meilleur comme le pire, étend ses réseaux en une infinité de ramifications et bouleverse les hiérarchies, les pouvoirs et les Etats encore prisonniers de leurs anciens territoires.

Même processus quant au temps qui lui aussi se trouve réinterprété par notre nouvelle configuration culturelle. Notre conception du temps n'est plus celle de l'histoire, du futur, du progrès ou de l'avenir. Elle bascule dans l'actualité, l'événement, l'immédiateté et l'urgence. Nous vivons dans le règne du culte du présent. Ni passé ni futur. Ni mémoire ni prospective. Ni nostalgie ni projection sur demain. N'existe que l'éternel présent.

La ligne du temps s'estompe doucement. Ne subsiste que le point.

Poursuivons le catalogue des mutations de ce basculement de civilisation, sans être, très loin de là, exhaustif. Les progrès de la médecine, la victoire sur les maladies infectieuses et la découverte de médicaments salvateurs ont transformé notre rapport à notre corps. La souffrance, la douleur, l'espérance de vie, la mortalité, la maîtrise de la reproduction, ont subi des bouleversements majeurs. Jamais, depuis les débuts de l'hominisation, l'homme n'a eu autant prise sur son corps jusqu'à pouvoir retarder l'échéance fatale. L'humanité augmentée, le transhumanisme, grâce aux nanotechnologies, aux sciences cognitives, à l'intelligence artificielle et à la révolution génétique, en suggérant la possibilité d'une vie éternelle, fait déjà rêver ou frémir. Mais jamais les pouvoirs d'agir directement sur la vie n'ont été aussi étendus. Pouvoirs porteurs de promesses pour « réparer les vivants » comme de menaces face au risque d'eugénisme ou de nouvelles discriminations.

L'amélioration considérable des techniques médicales et des soins apportés au corps a entraîné corrélativement une hausse historique de la démographie. Deux chiffres : en 1900 la population mondiale est estimée à plus ou moins 1,5 milliards d'humains. En 2100, selon les projections de l'ONU, elle oscillera entre 7 et 17 milliards de personnes. En à peine deux siècles l'humanité a littéralement colonisé la terre. Nous entrons bien dans cette nouvelle ère géologique que certains savants appellent l'anthropocène. On a du mal à imaginer l'ampleur colossale des difficultés devant une telle multitude en termes de ressources naturelles, de dégradations des écosystèmes, de sécurité collective ou de redistribution des richesses. Le monde est bel et bien en totale transmutation.

Ajoutons à ces transformations en profondeur la mutation géopolitique : l'Occident, jusqu'il y a peu centre du monde, cède la place à une planète polycentrée et multipolaire. L'axe de la puissance se déplace insensiblement de l'Occident vers l'Orient, et de l'hémisphère Nord, elle glisse vers des régions plus au Sud ; la mutation économique : la mondialisation, ou la globalisation, voit le triomphe du libre-échange et de l'économie du marché que les Etats-nations issus des siècles précédents ne parviennent plus à contenir. La marchandisation du monde se développe à une vitesse hallucinante et toute valeur d'usage, pour reprendre la terminologie de Karl Marx, est condamnée à sa conversion en valeur d'échange. On s'interroge aujourd'hui sur ce que l'argent ne saurait acheter puisque, du ventre des femmes à nos sentiments les plus intimes, des ressources vitales aux fonctions jadis régaliennes de la puissance publique, tout, absolument tout, doit être rentabilisé par la mise en concurrence et l'évaluation quantitative. Même notre vocabulaire connaît l'impérialisme de l'économie qui écrase désormais les sciences humaines comme les raisonnements de nos dirigeants.

Un mot enfin, même si cela transparait déjà dans les mutations décrites, tant aujourd'hui tout relève d'une interdépendance complexe, sur la révolution écologique. L'entreprise prométhéenne d'asservissement de la nature à nos exigences se heurte à une limite infranchissable, un globe terrestre fini. Comment concilier le projet infini de l'homme à l'intérieur d'un monde fini ?

FAML asbl

XXVIIIe Colloque de la Laïcité
27/2/2016 - 9h30

Château du Karreveld
Av. J. de la Hoese 3, 1080 Bruxelles

MONDIALISATION MARCHANDE JUGÉE : ENVIRONNEMENT, DÉMOCRATIE

Jean **Cornil** > Pierre **Galand** > Gabrielle **Lefèvre** > Eric **Maertens** > Jean **Semal** > Charles **Susanne** > Benoît **Van der Meerschen** > Edwin **Zaccai**

PAF 5 € http://www.faml.be/activites/colloque colloque@faml.be 02/476.92.83

MATINÉE

Présidence de la matinée
Charles Susanne *Professeur ULB/VUB*

9:30 - Paroles d'accueil
Hermine Gulhagopian *Présidente de l'AML de Molenbeek*
Françoise Schepmans *Députée-Bourgmestre de Molenbeek*

9:45 - Etat de l'environnement et tendances futures
Edwin Zaccai *Centre d'Etudes du Développement Durable et IGEAT, ULB*

10:15 - Etat de l'environnement et tendances futures
Jean Semal *Vice-recteur honoraire de la Faculté des sciences agronomiques de Gembloux*

10:45 - Pause-café

11:15 - A propos du développement durable
Jean Cornil *Ancien sénateur et député belge*

11:45 - Le Partenariat Transatlantique de Commerce et d'Investissement (TTPI) : décrypter les enjeux
Eric Maertens *Ancien haut fonctionnaire de l'Organisation Internationale du Travail (OIT) et chercheur-associé UNU-CRIS*

12:15 - Discussion générale

Juger et non pas subir, c'est le moment du souverain

Alain

APRÈS-MIDI

Présidence de l'après-midi
Hermine Gulhagopian *Présidente de l'AML de Molenbeek*

14:00 - Introduction
Christine Mironczyk *Présidente de la FAML*

14:10 - A propos des développements techno-scientifiques
Charles Susanne *Professeur ULB/VUB*

14:30 - Juger les multinationales, comment combattre d'éventuelles exactions
Gabrielle Lefèvre *Journaliste, écrivaine*

15:00 - Aujourd'hui, le monde se cherche... Les explorateurs des progrès pour l'humanité
Pierre Galand *Président de la Fédération Humaniste Européenne*

15:30 - Discussion générale

16:00 - Conclusions
Benoît Van der Meerschen *Secrétaire général adjoint du Centre d'Action Laïque*

Quand ?

Samedi 27 février 2016 dès 9 h 30

Où ?

Château du Karreveld
Avenue Jean de la Hoese 3
1080 Bruxelles

Comment y aller ?

Bus 49 (arrêt Cimetière de Molenbeek) et 20 (arrêt Bastogne)
Trams 82 & 83 (arrêt Cimetière de Molenbeek)

Restauration ?

Sandwiches divers / Bar

Combien ?

Pour la journée : 5 €

Des cartes d'entrée sont disponibles en prévente aux endroits suivants:

• **FAML**
54 Avenue de Stalingrad, 1000 Bruxelles
Tél: 02/4769283

• **Le paradis des enfants**
36 A Avenue Commandant Lothaire, 1040 Bruxelles
Tél: 02/7344206

Plus de renseignements ?

www.faml.be
colloque@faml.be

Là repose sans doute l'interrogation centrale de notre modernité. C'est de cette contradiction majeure qu'émergeront des projets émancipateurs ou catastrophistes. La voie est en équilibre instable. Dans son manifeste funambule, Pascal Chabot plaide superbement pour deux valeurs oubliées : l'équilibre, tant individuel que collectif, et le pacte, une forme de contrat technologique comme idéal régulateur pour « *que la démesure de nos moyens ne nous nuise pas* ».

Il faut répéter que toutes ces transmutations du monde s'opèrent en une interdépendance complexe. Elles se nourrissent l'une l'autre et elles ne peuvent être comprises séparément. Il faut les envisager comme une totalité aux multiples visages qui se configurent dans une infinité de possibles.

***

Nous vivons dans une époque écrasée par un paradoxe total. Comme l'exprime le Manifeste convivialiste, jamais l'humanité n'a disposé d'autant de ressources matérielles, de compétences techniques et scientifiques. Elle permet des potentialités d'accomplissement inimaginables il y a encore quelques décennies. Et en même temps, l'humanité a développé une logique qui menace sa survie morale et physique. Les risques et les urgences se multiplient. Nous assistons à la fois à des progrès stupéfiants et à des reculs saisissants. Combinaison d'une espérance de vie allongée, d'un bien-être potentiellement généralisable à tous les humains et d'un danger réel d'anéantissement par les armes de destruction massive ou par la catastrophe climatique.

Un mélange explosif de menaces et de promesses enserre notre présent. Côté menaces : fragilisation des écosystèmes; raréfaction des ressources énergétiques; dégradation du climat; pollution qui asphyxie les mégalopoles; maintien ou développement du chômage, de la précarité et de l'exclusion sociale; explosion des inégalités par les écarts de richesse; éclatement des ensembles politiques; financiarisation de l'économie et marchandisation du monde; retour des mafias criminelles, de la violence et du terrorisme; insécurités croissantes qui peuvent conduire à des outrances identitaires… Côté promesses : avancées significatives des principes démocratiques, des droits humains et de la lutte contre les discriminations ; sortie de l'ère coloniale et affaissement de l'occidentalocentrisme favorisant les opportunités d'un dialogue entre les civilisations ; accessibilité réelle à l'éradication de la faim et de la misère ; mutualisation des pratiques et des savoirs par la révolution de l'information et de la communication ; gigantesques progrès dans les connaissances médicales qui permettent une amélioration considérable des soins au corps, de la lutte contre la douleur et contre les maladies infectieuses ; nouveaux modes de production et d'échange qui favorisent la transition écologique et le bien vivre ; projets d'économie sociale et solidaire ; diminution du taux moyen de violence dans les sociétés en regard de l'histoire ; émergences de la gratuité, du bénévolat, de la convivialité, de l'empathie face à l'homo œconomicus calculateur et rationnel…

La liste est infinie, en ce qui concerne les dangers comme les espérances. Tout dépend de l'angle de vue. A chacun de poser le regard et de fixer le curseur entre menaces et promesses où il l'entend. « Il n'y a pas de faits, il n'y a que des interprétations » écrit Nietzsche. Il s'agit au fond d'apporter des solutions renouvelées au plus profond problème de l'humanité : comment gérer la rivalité et la violence entre les êtres humains ? « *Comment les inciter à coopérer pour se développer et donner à tous le meilleur d'eux-mêmes tout en leur permettant de s'opposer sans se massacrer ?* » interroge le Manifeste convivialiste.

Resserrons le propos sur les transformations culturelles, entendues au sens large et non uniquement comme l'expression artistique, l'esthétique, la conception du beau. Envisageons la culture comme l'ensemble de nos croyances, de nos savoirs, de nos pratiques, de nos modes de vie, de nos rapports au monde. La culture comme histoire de l'art, définie comme l'incarnation d'une valeur, d'une idée, d'une vision du monde dans la pierre, la couleur, le son, le mot, en est une composante très significative mais néanmoins partielle.

A quelle métamorphose culturelle assistons-nous ? A un prodigieux passage dans une nouvelle narration du monde qui bouleverse l'ordre ancien. La trame de fond de notre époque change. L'alliance du passé entre les sciences, les techniques, les pratiques, les arts s'en voit transformée. Envisageons-la dans une perspective historique. On peut découper de manière arbitraire le déroulement de la destinée humaine en Occident en quatre grandes périodes culturelles depuis la révolution néolithique. Après la préhistoire, comprise comme le temps historique où l'homme n'avait pas encore inventé l'écriture. Quatre moments clés donc.

Premier moment : celui de l'écriture qui a duré jusqu'au 15ème siècle. L'écriture, cet outil fondamental pour conférer un sens aux récits que nous imaginons pour le monde et l'homme, permet de raconter et de transmettre par les mots gravés dans l'argile, la pierre et le bois, conservés dans le papyrus, un discours sur l'humain et la nature. Mythes et religions organisent les existences. Le référent ultime est le divin, organisé par le pouvoir ecclésiastique. L'homme est un sujet commandé par les préceptes de la Bible. Il se définit par sa foi en un être suprême, invisible et sacré. Sa lecture du monde se loge tout entière dans la parole des prêtres qui transmettent les textes saints. Le critère du vrai dans le récit théologique. Je crois donc je suis.

Tout se transforme au milieu du 15ème siècle avec l'apparition de l'imprimerie. C'est le second moment qui durera jusqu'à l'émergence de l'audiovisuel au cours du 20ème siècle. La diffusion du livre, qui s'amplifiera au long des siècles, engendre un rapport tout à fait nouveau au monde. Le référent glisse de Dieu à l'homme. L'interprétation du réel devient scientifique, historique ou littéraire. Désormais l'homme est un citoyen que le pouvoir politique doit convaincre. Il ne s'agit plus de croire et de prier mais d'exprimer et d'expliquer. La connaissance remplace le dogme, le héros le saint, le lisible l'invisible, la publication la prédiction, l'idéologie la théologie. Je lis donc je suis.

Troisième séquence : la vidéosphère surgit et modifie à son tour toute l'architecture des représentations mentales. Ainsi l'homme devient-il un consommateur à séduire par le pouvoir économique qui diffuse sa puis-

sance par l'image. Plus de théologies ni d'idéologies mais des grilles et des programmes. Plus de saint ni de héros mais une star. Ni divin ni idéal mais du performant. Ni âme ni conscience mais un corps. Ni foi ni loi mais une opinion dont il faut satisfaire les désirs insatiables. Je regarde l'écran donc je suis.

Aujourd'hui nous sommes entrés dans une nouvelle séquence, celle que Régis Debray nomme l'hypersphère. Celle d'internet et des réseaux. Celle de la révolution numérique, de l'immatériel, de la déterritorialisation, du virtuel. Plus de systèmes ou de programmes mais des algorithmes. Plus de peuples ou d'Etats, plus de populations ou de sociétés, mais l'individu, le cas, la minorité, la gouvernance ou le groupeware. Même plus le pouvoir économique mais le triomphe de la technique et de l'expert. La boucle est bouclée, des tablettes d'argile aux tablettes tactiles. Le connectif a remplacé le collectif. Je google donc je sais. Je like donc je suis.

***

Le parcours est brutalement simplifié, voire caricaturé, en regard de l'extrême complexité du réel et de l'Histoire mais il permet une forme de mise en perspective qui accentue et symbolise les basculements civilisationnels. Il permet de se situer dans le temps long et donc de mesurer l'ampleur vertigineuse de la transformation culturelle. Si chaque période peut être envisagée comme un idéal-type, comme une sorte de modèle conceptuel de la narration dominante d'un segment historique, les caractéristiques du moment précédent n'en disparaissent pas pour autant.

Le théologique, notamment radical, s'est par exemple totalement emparé des outils de la révolution de la communication. Le message peut être archaïque mais le vecteur de transmission, le média, peut être à l'extrême pointe de la haute technologie. Les lectures du destin humain se cumulent et s'entrecroisent. Des progrès éthiques comme scientifiques voisinent avec des régressions, des archaïsmes et des obscurantismes et s'enchevêtrent. Ils sont porteurs d'une pensée élargie et d'un humanisme amplifié comme d'une réduction fanatique et d'une identité univoque. Il faut tenter de penser les deux concomitamment, l'ordre et le désordre en un seul et même mouvement.

Cette description, trop brève, du passage de la pierre au livre, cette transition de l'écrit à l'écran, produisent donc des métamorphoses dans tous les domaines, politiques, économiques, sociaux, existentiels... Elles transforment notre culture. Elles modèlent une nouvelle identité, une nouvelle définition de l'homme. Elles transforment à terme notre configuration mentale, notre cerveau, nos méthodes d'apprentissage.

Exemple : l'enseignement de l'écriture manuscrite devra-t-il être rendu facultatif au profit du traitement de texte ? En quoi cette possibilité peut-elle transformer nos capacités cognitives, nos processus neuronaux, donc notre configuration de la réalité ? Risquons-nous de devenir des immémorants, inconscients de la chaîne généalogique dans laquelle nous sommes inscrits ? La perte de mémoire va-t-elle nous jeter dans un éternel présent, dans un jeunisme glorifié, dans la satisfaction immédiate à défaut d'une maîtrise des passions et de la capacité à différer ses désirs ?

Sommes-nous condamnés à rester des adolescents compulsifs sur nos smartphones et nos jeux-vidéos ? Le réel devient-il le miroir de notre narcissisme ? Allons-nous quitter la vie pour être engloutis par la toile ? Accepterons-nous l'école comme enseignement de l'ignorance pour mieux convenir aux attentes du marché mondialisé ?

Y aura-t-il une application pour penser ? Perdrons-nous l'habitude de lire de manière linéaire des textes longs et nuancés ? Nous picorons des bribes d'informations dans un flux permanent de zapping, bombardés de messages et d'alertes. Notre langue, notre orthographe, notre syntaxe évoluent. Pour quel aboutissement ? La mélancolie d'un passé aux pensées constructivistes, structurées et approfondies qui offrent un cadre de référence profond et argumenté ? Ou la gourmandise pour un village planétaire interconnecté de flux incessants, superficiels et légers ? Autrement dit, l'outil n'est-il pas en train de constituer la nature même du message ? Et d'où proviendront les résistances à l'hégémonie des marques, des pubs, des logos ? D'où jailliront les refus de la marchandisation totale par le capitalisme des corps et des âmes ? Pourra-t-on tout acheter en ligne, même nos sentiments les plus personnels, l'amour, l'amitié, l'empathie ? Comment forger l'archéologie de ce nouveau paysage mental ? Comment rejoindre un idéal fondé sur des lois justes et non sur la réalisation efficace d 'objectifs mesurables ?

***

Retour à l'éducation populaire. Récapitulons : basculement historique du monde sous une infinité de perspectives emplies de promesses comme de menaces. Bouleversement vertigineux de tous les codes culturels. De la définition de notre humanité à la relation avec la nature. Le vieux monde s'évanouit et les germes du futur frémissent déjà sans être capables de fixer un horizon clair.

Simplifions l'alternative au risque de la caricature : une éducation de notre corps par des molécules de synthèse et de notre cerveau par Google et Apple ? Notre sociabilité réduite à Twitter et Facebook ? L'échange monopolisé par Amazon ? Nos existences fabriquées dans les laboratoires de la Silicon Valley ? Nos valeurs rétrécies à individualité, compétitivité, rentabilité ? Le calcul, le chiffre, le nombre pour se substituer à l'imaginaire, à la poésie, au rêve ?

Une mondialisation nivelée où chacun se replie sur son genre, sa préférence sexuelle, son origine ethnico-raciale, sa religion, son appartenance régionale, sa langue ou sa tradition ? Un pillage des ressources naturelles jusqu'à l'effondrement des écosystèmes ? Scénario possible, probable selon certains, qui mène à Homo disparitus.

Autre terme de l'alternative : la création d'un fond commun, universel et partageable qui répond aux quatre questions du Manifeste convivialiste : question morale : quels sont les espoirs et les limites des hu-

mains ? ; question politique : quelle est la communauté politique légitime ? ; question écologique : que nous est-il permis de prendre à la nature et que devons-nous lui rendre ?; question économique : quelle quantité de richesse nous est-il permis de produire et comment la répartir conformément aux autres questions ?

Réponses à ces questions selon le Manifeste : mise en œuvre d'une politique fondée sur quatre principes : principe de commune humanité au-delà de toutes les différences ; principe de commune socialité qui fixe comme première richesse les rapports sociaux ; principe d'individuation qui permet l'affirmation à chacun de sa singularité, de ses capacités, de sa puissance d'être dans la perspective d'une égale liberté ; principe d'opposition maîtrisée qui permet de se différencier en acceptant et en maîtrisant le conflit.

L'éducation populaire est la démarche de l'esprit critique qui intensifie le second terme de l'alternative et qui résiste au premier. Elle est processus de réflexion et d'action qui, devant le basculement du monde, emprunte le chemin de l'universalité et de la solidarité au profit de la totalité des humains. Elle postule l'interdépendance absolue entre les hommes comme entre les hommes et la nature, pour répondre à la nouveauté radicale des défis désormais globaux .Elle suppose d'intégrer que nous habitions tous la biosphère comme une terre-patrie et que nous rencontrions la magnitude des enjeux de notre modernité par une action collective, lucide, complexe et égalitaire.

Ce chemin impose une prise de conscience par la transmission de connaissances, intuitives, empiriques et théoriques, et par la mobilisation de toute la gamme des savoirs, des savoir-faire, des savoir-être. Elle renoue en quelque sorte avec l'étonnement aux origines de la philosophie. Elle doit partir de la pleine conscience de notre ignorance. Elle suppose la tentative de comprendre tous les récits que l'homme, animal symbolique, s'est construit pour supporter sa finitude et produire un sens à son existence, autant individuelle que collective. Pour mieux déchiffrer les métamorphoses du présent, et donc mieux agir sur les menaces qu'elles engendrent, il faut se familiariser, ressentir, étudier, dialoguer avec les narrations - mythiques, religieuses, scientifiques, esthétiques – que l'homme se raconte à lui-même.

Décrypter les logiques du passé, les digérer, les ruminer permet le plein exercice de l'esprit critique afin d'éclairer les séismes de notre temps et d'agir plus résolument vers un monde plus libre, plus cultivé, plus égalitaire et plus fraternel et qui englobe la totalité des composants de la biosphère.

L'éducation populaire comme déconstruction des mécanismes de domination de l'environnement et d'aliénation des humains par un capitalisme prédateur des ressources naturelles et de l'existence des hommes. Ce décodage des structures de l'exploitation par l'expression d'une critique radicale nous ouvre une nouvelle voie pour l'humanité car il s'agit bien, pour paraphraser Naomi Klein, de changer ou de disparaitre. Reboussolons-nous pour radiographier les dérives et réenchanter le volontarisme politique, idéologique et culturel. Il ne s'agit pas que de vivre. Il s'agit bien de « survivre ensemble ».

Une occasion ratée

Nicole **Decostre**
Traductrice de Matthew Lipman et secrétaire de l'asbl PhARE

L'avenir du cours de morale me préoccupe en tant que partisane inconditionnelle de la laïcité et de l'école officielle. Des discussions complexes ont lieu en Belgique pour savoir ce qu'on mettra dans un cours de citoyenneté. Cette semaine, elles ont abouti, comme souvent en Belgique, à un compromis : on maintient une heure de cours de morale et une heure de religion. Or le CEDEP avait proposé de donner deux heures de citoyenneté et de philosophie et de mettre les options religion/morale hors grille-horaire.

Est-il impensable, en Belgique, de laisser la religion (les religions) en dehors de l'école ? Comment se fait-il qu'une école sans religion soit inconcevable aux yeux de la majorité de nos concitoyens ? Le Luxembourg, pays pourtant catholique, remplace le cours de religion par l'éducation aux valeurs. J'entends dire, même par des laïques, que l'étude des religions est nécessaire pour comprendre et apprécier les arts médiévaux, par exemple. On a donc trouvé une parade : on parle du « fait religieux ». S'est-on demandé en quoi consiste ce « fait religieux » ? Qu'est-ce qu'un fait religieux ? Une croyance ?

J'aurais pu comprendre qu'on parle du phénomène religieux qui pose effectivement beaucoup de questions : comment expliquer que toutes les civilisations de l'Histoire et du monde entier ont inventé des dieux pour expliquer l'origine du monde et la nature et tout ce qui les dépassait, et pour imaginer se prémunir de l'angoisse de la mort ? On parle aussi d'enseigner l'histoire des religions et de les comparer. Or l'enseignement des religions ne fait-il pas normalement partie du cours d'histoire ? La croyance et les rites sont évidemment liés à l'économie, au pouvoir politique, à la culture d'un peuple. D'autre part, comparer n'est-il pas un acte mental extrêmement complexe : tout est-il comparable ? Sur quels plans comparer ? Selon quels critères ?

En outre, une recherche continue, accompagnée d'une réelle communication et fondée sur une grande compétence constitue le seul moyen de lutter contre les dissensions idéologiques qui sont la cause de tellement de violences dans notre monde. Comme les problèmes religieux continuent à être une des principales motivations des conflits armés, du terrorisme, des épisodes suicidaires et génocidaires, la critique des croyances religieuses est l'un des principaux aspects de la critique du pouvoir.

Et je voudrais donner ici mon point de vue sur cette situation clownesque.

En réfléchissant un peu et en observant ce qu'il se passe autour de nous, nous pouvons prendre conscience du fait que nous sommes tous prisonniers. S'en rendre compte ne suffit pas : le problème, c'est surtout de comprendre ce qui nous emprisonne et de pouvoir briser ces liens. Est-ce de notre éducation que nous sommes prisonniers ? De la société où nous sommes nés, avec ses préjugés, ses traditions, son idéologie ? De l'appartenance à une religion sans l'avoir décidé ? Des mots que nous utilisons ?

Voici une petite anecdote : j'ai eu récemment l'occasion de participer à la conférence annuelle organisée à l'Université de Graz par Daniela Camhy, la directrice du Centre Autrichien de Philosophie pour Enfants, événement au cours duquel a été commémoré le trentième anniversaire de ce centre. Daniela Camhy a été formée à l'Université Montclair (New Jersey), à l'IAPC (Institute for the Advancement of Philosophy for Children) par Matthew Lipman lui-même dont elle est restée une fidèle disciple.

Ses multiples activités – locales aussi bien qu'internationales – ont été évoquées, ainsi que les nombreuses difficultés qu'elle a dû surmonter pour se faire accepter par les pouvoirs publics et pour obtenir des financements. J'ajouterai que ce centre autrichien a depuis des années un lien privilégié avec notre asbl PhARE (Analyse, Recherche et Education en Philosophie pour Enfants).

C'est ainsi qu'en 2012, PhARE a présenté Daniela pour le premier Prix Henri La Fontaine. Ce prix de 10.000 euros lui a été accordé par la Fondation Henri La Fontaine (président de l'époque : Pierre Galand) et le Mundaneum, et remis au Sénat par le Premier ministre d'alors, Elio Di Rupo, en présence de Stéphane Hes-

sel et de nombreuses personnalités.

Je reviens à mon anecdote : la conférence avait pour titre général « *Les Droits humains. La Philosophie comme mode de vie* ». Et lors de l'accueil des participants, la veille de la conférence, Daniela Camhy a voulu constituer à l'improviste une « communauté de recherche », chère à Lipman, en réunissant quelques-uns de ses étudiants et les invités présents, dont j'étais.

Pour respecter la méthodologie souhaitable, il aurait bien sûr fallu partir d'un texte ou autre document sur lequel se baser. Mais elle nous a demandé à brûle-pourpoint de nous exprimer sur ce que nous considérions être les droits humains. Les réactions ont d'abord été très timides. Elle nous a alors proposé d'intervenir sous forme de questions. Ce ne fut pas non plus très brillant...

Or il s'agissait d'un groupe d'une quinzaine de personnes, des intellectuels, dont certains avaient nécessairement réfléchi au problème, du fait notamment qu'ils étaient invités à faire un exposé. Toujours est-il qu'après des tâtonnements à propos de la définition d'un droit, comme de celle de l'humain, comme des droits des enfants ou des animaux, le dialogue n'a pas réussi à devenir véritablement philosophique.

Si j'ai raconté cette anecdote c'est surtout pour montrer les pièges du langage : tout le monde a son idée sur les droits des enfants, sur ceux des animaux aussi bien que sur ceux des hommes et des femmes.

Mais qu'en est-il en profondeur ?

Comment tout cela est-il compris ?

Qu'est-ce qu'on connaît des conceptions que se font à ce sujet – comme à d'autres – ceux et celles que nous côtoyons quotidiennement ? Comment, dès lors, pouvoir « vivre ensemble » dans un monde tellement pluriel ?

Les choses étant ce qu'elles sont, des problèmes se posent : quel sera le contenu de ce cours de citoyenneté et qui le donnera ?

A propos du contenu, je n'hésite pas à prôner le programme de Philosophie pour Enfants de Matthew Lipman, comportant plusieurs milliers de pages et constitué de romans accompagnés de manuels à l'usage des enseignants. Il faut bien préciser ici qu'il ne s'agit pas du tout de ces tentatives à la mode consistant à philosopher avec les enfants, mais d'un programme solide faisant des enfants des individus capables eux-mêmes d'une pensée d'excellence, qui soit critique, créative et vigilante.

Les romans de Lipman abordent quasiment tous les problèmes que peuvent se poser les jeunes, à toutes les époques et sur tous les continents. Bien sûr, il ne s'agit nullement de suivre ce programme à la lettre : ce n'est certainement pas une bible et Lipman est véritablement un anti gourou. Je reste toutefois convaincue que sa méthodologie, le recours permanent au questionnement par le dialogue en communauté de recherche philosophique sont incontournables pour développer une pensée raisonnable, cohérente, ainsi que la capacité de juger.

Si je suis la traductrice de plusieurs de ses ouvrages, loin de moi l'idée de ne me référer qu'à eux. D'autres spécialistes de la Philosophie pour Enfants (du Québec, d'Autriche, d'Afrique du Sud, de Corée du Sud, etc.) ont écrit, dans le même esprit, des romans, accompagnés eux aussi de manuels et peut-être parfois mieux adaptés aux circonstances locales.

Un physicien australien, philo-

Matthew Lipman

sophe lipmanien sorti d'Oxford, Tim Sprod, dont j'ai traduit et publié chez De Boeck le livre *Discussions in Science,* (*La Science dialoguée*, préfacé par Philippe Busquin) a adapté la méthodologie de la Philosophie pour Enfants à l'étude de la science et aux problèmes qu'elle pose aujourd'hui (désintérêt de trop de jeunes pour les cours de sciences, méthodes scientifiques, défense de l'environnement, etc.).

Pour la formation à la citoyenneté, *Mark, Recherche sociale* (Peter Lang, 2009), est un outil qui a fait ses preuves. Cet ouvrage aborde les principaux problèmes de société. La communauté de recherche philosophique n'est pas un simulacre de démocratie : c'est une démocratie vivante et vécue, du libre-examen pratiqué (je me souviens qu'en son temps, Philippe Grollet avait lancé l'idée de créer une école du libre-examen...).

Et pour l'éducation à l'éthique, *Lisa, Recherche éthique* (Peter Lang, 2011) permet la discussion ouverte des valeurs et non leur inculcation aveugle. Evidemment, pour bien utiliser ces ouvrages, une formation sérieuse est requise. Il en va de même pour les autres ouvrages de ce programme que je ne détaillerai pas ici et qui vont de la maternelle à la formation continuée.

Et voici où je veux en venir et pourquoi je parle d'occasion manquée.

Pendant que des discussions semblent tourner en rond, que font les laïques ? Pas grand chose. Par contre, depuis plusieurs années, a lieu à l'université de Namur, à Vermont plus précisément, un séminaire international résidentiel de deux semaines, organisé à l'initiative de l'inspecteur de religion catholique et animé par Michel Sasseville, titulaire de la chaire de Philosophie pour Enfants au Québec, à l'Université Laval. Saluons l'intelligence prospective de cet inspecteur ! Y participent des philosophes, voire des théologiens. L'UCL est partie prenante.

Et vu l'urgence sans doute, sont organisées par la même inspection catholique, des journées pendant « le congé d'automne » (sic !) 2015 pour les professeurs de religion et de morale, afin de les outiller en vue des emplois à conférer dans ce nouveau cours. Ceci leur donnera un avantage pédagogique.

Pendant qu'ici le débat s'enlise au détriment de l'essentiel, à savoir la qualité d'une réflexion critique et d'une pensée d'excellence pour tous (le meilleur antidote au fanatisme et à la manipulation), d'autres parties du monde sont en plein développement et méritent davantage de notre attention.

En Corée du Sud, le Professeur Jinwhan Park, l'actuel président de PCYNAP (*Philospohy for Children and Youth in Asia Pacific*) dirige un centre important de Philosophie pour Enfants à l'Université de Jinju, et adapte ce programme à toute l'Asie.

Des pays comme le Cambodge, la Thaïlande, le Vietnam, les Philippines comptent parmi les membres.

Nombreux sont les intellectuels et les décideurs asiatiques qui comprennent l'importance d'une pensée critique/créative/vigilante pour construire un futur meilleur et permettre l'émergence d'une réelle liberté comme capacité. Ils ne font pas l'erreur comme certains d'entre nous de confondre culture et religion !

En Corée, il n'y a aucun cours de religion mais un cours d'éthique et de pensée critique, les parents (y compris les croyants) n'accepteraient pas du tout qu'on enseigne la religion (quelle religion ?) à leurs enfants.

En 2011, une conférence Internationale de l'ICPIC (*The International Council of Philosophical Inquiry With Children* – dont je suis membre) a d'ailleurs été organisée en Corée du Sud, réunissant les meilleurs spécialistes et praticiens de la philosophie pour enfants du monde entier. C'est à cette occasion qu'Isabelle Jespers, nouvelle secrétaire générale de PhARE en remplacement de Marie-Pierre Grosjean, a été invitée pour donner des conférences et former des élèves et des professeurs à la méthodologie lipmanienne. Cet événement a d'ailleurs donné naissance à une collaboration de 5 ans entre PhARE et le centre Coréen de Philosophie pour Enfants.

Il y a quelques semaines, nous avons eu l'honneur de pouvoir inviter à notre tour le Professeur Jinwan Park en Belgique.

Isabelle Jespers (notre secrétaire générale) a organisé dans ce cadre, avec grand succès, notamment auprès des parents, une journée de présentation et d'ateliers à l'Ecole européenne, et une matinée à l'Université de Gand : la VUB avait décliné l'offre !

Dès lors, nous, laïques, ne devrons pas nous étonner de voir que, quand toutes ces discussions oiseuses finiront, les gens qui seront prêts seront ceux qui ont suivi les formations pour lesquelles ils obtiennent un certificat. Les religieux sont unis, organisés, riches et intelligents, tandis que trop de laïques ne font pas front, sont tièdes et inconscients. Il est temps de se mettre sérieusement au travail et changer notre paradigme si nous ne voulons pas disparaître.

Médecine et Homéopathie

Je suis déçu par l'article du Dr. Dechamps, paru dans le ML 189 précédent, où il critique, de façon quasi haineuse, l'homéopathie, ceux qui la pratiquent et ceux qui l'utilisent.

Une telle polémique sur un ton agressif et méprisant, sur un sujet qui concerne quand même 5 à 10 % de la population, qui recourt à l'homéopathie, eût mérité une contradiction.

Comment expliquer en effet une telle agressivité, jusque dans sa tombe, vis-à-vis d'Hahnemann, père de l'homéopathie, médecin, pharmacien, franc-maçon, chercheur, auteur d'études sur le paludisme et l'influence nocive du plomb, qui tentait honnêtement d'aider ses contemporains à une époque, vers 1800, avant la création de la Belgique ... où n'existaient ni antibiotique, ni radiographie, ni vaccination...

Déçu de constater que l'auteur de l'article, un médecin, feint d'ignorer que les homéopathes sont ses collègues, qui ont suivi aussi des études universitaires, qu'on enseigne l'homéopathie dans quelques facultés de médecine et que les mutuelles remboursent, jusqu'à un certain plafond, les remèdes homéopathiques.

Je suis étonné qu'il critique l'idée de soigner le mal par le mal - le principe de similitude - ; que fait-il en vaccinant ses patients contre la grippe, sinon soigner le mal par le mal?

Il postule que l'homéopathie n'a pas évolué depuis l'Organon, manuel de base d'Hahnemann, (mais l'a-t-il lu ?) alors que les homéopathes ne soignent plus comme au 17ième siècle, que de nombreuses études ont été menées sur l'usage des dilutions, et qu'on sait qu'elles agissent différemment selon le type, la gravité de l'affection et la typologie du patient. Il devrait s'informer davantage car son argumentation est vieillotte.

Tout est mis sur le compte de la croyance ! Facile !

Où est la croyance lorsqu'on guérit l'infection dont souffre un bébé de quelques mois, comme celui de ma nièce, les antibiotiques n'agissant pas ? Ou la conjonctivite purulente du vieux perroquet de mes voisins, guéri par le vétérinaire de garde à l'aide d'un remède homéopathique versé dans son abreuvoir? Croyant le perroquet ?

La croyance ? En ce qui me concerne, je suis allé, autrefois, chez un médecin, conseillé par un ami, car j'en étais à ma septième ou huitième bronchite d'affilée avec antibiotiques de toutes sortes sans résultat. Ce médecin m'a écouté longuement, m'a donné des poudres de sa fabrication, à prendre pendant plusieurs jours, sans autre médication, qu'un régime supprimant thé, café et menthe, jusqu'à un changement net et permanent. Mes bronchites ont cessé, sans reprendre. J'ignorais qu'il était homéopathe. J'ignorais ce qu'était l'homéopathie. J'ignorais aussi qu'il fallait y croire.

Que dire de mon groupe de 16 personnes, en vacances au Cachemire, où toutes furent victimes de gros problèmes intestinaux (la turista). Toutes, sauf les 4 qui se sont soignées, dès les premiers symptômes, avec un médicament homéopathique (de l'arsenic, horreur !). Croyance ? Pour stopper des diarrhées ?

Croyance ? Le fiston de mon médecin actuel n'osait entrer en première primaire à cause d'une poussée d'eczéma généralisé sur les mains et le visage, que papa n'arrivait pas à guérir avec sa médecine allopathique... Après qu'un de ses collègues homéopathes, appelé à l'aide, eut résolu le problème en quelques jours, mon médecin décida d'aller suivre en France une solide formation en homéopathie.

Dernière remarque : les médecins homéopathes reconnaissent humblement les limites de leur pratique, ils savent qu'ils ne peuvent pas tout guérir, mais qu'ils sont efficaces dans certaines pathologies : cette modestie devrait inspirer tous les médecins.

Adelin Pirlot

Crash de la Justice et justice de classe

La **Hulotte**

Chaque Bruxellois connaît cet édifice pharaonique, planté sur la place Poelaert, du nom de l'architecte mégalomane qui l'a conçu . Il est le siège, depuis 1883, des plus hautes instances judicaires du Royaume. Mais aujourd'hui ce Palais de Justice est à l'image de l'institution vénérable qu'il est censé abriter : en pleine décrépitude. Emprisonné, depuis plus de trente ans, derrière de hideux échafaudages en vue d'une restauration toujours différée, ce colosse de pierre menace de s'écrouler. Vu son état, il a reçu en 2015 une sorte de label de déshonneur : le *World Monuments Fund* l'a inscrit sur la liste des 50 monuments les plus menacés du monde . De quels maux souffre donc cet ancêtre mal aimé ?

Humidité endémique, effondrements de plafonds, fissuration des murs, trous dans les planchers, inondations régulières, graffiti jamais nettoyés... Ajoutons-y des pannes de chauffage récurrentes... Et même un grave incendie qui a détruit complètement, en 2012, le greffe de la Cour d'Appel et a révélé le non-fonctionnement du système d'alarme et l'absence de tout plan d'évacuation ! Au chapitre de la sécurité, retenons encore la protection dérisoire du personnel et des visiteurs, qui a permis quelques évasions spectaculaires de prévenus dangereux ... La démonstration de ces carences a été faite par des journalistes de la RTBF qui ont pu à trois reprises se laisser enfermer dans le bâtiment et y passer la nuit sans y rencontrer âme qui vive.

Vu les conditions de travail lamentables du personnel, il a fallu déplacer 70% des services dans d'autres locaux, loués à prix d'or (20 millions par an). Bel exemple de gaspillage d'argent public puisque la rénovation complète du Palais ne coûterait que 7,5 millions annuels, étalés sur deux décennies. Cette gabegie est d'autant plus choquante que la Justice subit depuis longtemps un sous-financement sévère, qui n'est pas près de se terminer. Car les perspectives budgétaires du ministre de tutelle, M. Geens, imposent des restrictions drastiques pour l'avenir : entre 2015 et 2019, il faudra réduire de 12% les frais de personnel, de 28% ceux de fonctionnement et de 33% les dépenses d'investissements : soit 400 millions d'économies.

Ces mesures ont paru si graves que, pour la première fois de notre Histoire, le personnel judiciaire au complet a manifesté le 20 mars 2015 devant ce fameux Palais de Justice de Bruxelles. Les plus hauts magistrats eux-mêmes, oubliant leur pusillanime « *devoir de réserve* », ont osé dénoncer publiquement cette situation dramatique. Ainsi Serge Wynsdau, membre du Collège des Cours et tribunaux, déclarait: « *C'est trop. Le budget global de la Belgique fait 360 milliards approximativement. Cette année-ci, on octroie à la Justice 1 milliard 704 millions, mais en définitive, c'est 1,6 milliard, puisque nous avons des factures impayées à rembourser. En 2014, le SPF Justice n'a payé aucune facture de téléphonie...* » De son côté, Christian De Valkeneer, président du Collège des Procureurs généraux, renchérissait : « *Le collège n'est pas contre des économies mais il y a un seuil en-dessous duquel on ne peut pas aller. À Liège, on travaille avec des effectifs de 80%. Cela aura des conséquences sur la politique criminelle.* » Quant à Manuela Cadelli, présidente de l'Association Syndicale des Magistrats, elle passait à l'attaque : « *Nous, nous ne sommes d'accord avec aucune économie. Nous sommes à 0,7% du budget, nous voulons 1%* [...] *Ça fait des années que la magistrature dit qu'on est à un point de non-retour. L'État de droit est en danger : le terrorisme, la délinquance financière minent les États modernes.*» Elle soulignait aussi les carences inouïes d'équipement dont souffre la Justice comme l'insuffisance de photocopieuses ou un parc informatique vieux de 25 ans ! Quant à Jean de Codt, premier président de la Cour de Cassation, il pointait la responsabilité des politiques : « *Les représentants du peuple, qui sont élus, votent des budgets qui ne nous permettent pas de faire face à la demande croissante de justice.* »

Les économies incessantes entraînent en effet des

conséquences lourdes pour la qualité du travail judiciaire : un engorgement des parquets et des tribunaux qui provoquent un arriéré judiciaire intolérable. À la Cour d'Appel, il faut trois ou quatre ans pour espérer une décision. Mais certains dossiers battent tous les records de lenteur. Le plus emblématique est celui de l'Église de Scientologie, qui a mis 18 ans avant d'arriver en correctionnelle. Et combien d'années faudra-t-il encore avant d'aboutir sans doute à un acquittement pour « dépassement du délai raisonnable » ? C'est un véritable déni de justice !

En plus des restrictions budgétaires se sont ajoutées certaines mesures qui réduisent l'« offre de Justice», entraînant une discrimination entre riches et pauvres, et d'autres qui mettent en danger l'indépendance même des magistrats. Ainsi, en juillet 2013, a été décrétée la fusion des arrondissements judiciaires qui passeront de 27 à 12. Parallèlement la Justice de Paix, juridiction de proximité par excellence, va perdre 42 sièges. Conséquences : le justiciable devra parfois parcourir de longues distances pour obtenir justice ; quant aux magistrats, le principe de leur inamovibilité sera bafoué, certains pouvant être déplacés pour les écarter de dossiers « délicats ».

D'autres mesures futures risquent de mettre à mal les garanties d'équité. Koen Geens veut, en effet, décourager le justiciable d'accéder au degré d'appel en supprimant son caractère suspensif. De plus les magistrats devront, selon un « contrat de gestion » s'engager à boucler une affaire en un an maximum. Pour éviter des délais trop longs, on risque de tomber cette fois dans une Justice expéditive.

Plus grave encore : au 1er janvier 2016, la règle générale sera d'imposer un juge unique dans pratiquement toutes les juridictions, même pour des affaires aussi lourdes que les abus sexuels sur des enfants. Pour beaucoup d'avocats et de magistrats, il s'agit d'une dérive dangereuse. Le pénaliste Xavier Montel-Corte explique pourquoi : « *Dans les chambres réservées aux mœurs, on n'a généralement pas de preuves directes, et la victime présumée révèle souvent tardivement les faits. Les magistrats sont pris entre le marteau et l'enclume car on ne peut pas détruire la vie d'une personne sans preuve et on ne peut pas non plus innocenter une personne coupable... Ces dossiers-là plus que les autres nécessitent un dialogue, il faut des points de vue confrontés de manière objective face aux arguments nécessairement orientés de l'avocat et du parquet.* »

Très préoccupantes aussi sont les velléités de suppression de la Cour d'Assises. Même si son existence est garantie par l'article 150 de notre Constitution, le gouvernement a trouvé le moyen de la rendre obsolète en correctionnalisant pratiquement tous les crimes. Seuls ceux qu'une décision arbitraire de la Chambre des mises en accusation aura qualifiés d'« odieux » pourront encore être jugés aux Assises. Ainsi l'unique occasion où le citoyen-juré avait son mot à dire dans une décision judiciaire deviendra exceptionnelle.

D'autres mesures encore éloignent le citoyen de l'accès à la Justice, surtout quand il est pauvre. Nous pensons à l'augmentation des frais de procédure : droits de greffe majorés, TVA de 21% sur les honoraires d'avocat et « ticket modérateur » à charge des bénéficiaires d'un pro deo .

La Justice, ou plutôt sa caricature, frappe aussi impitoyablement les jeunes ou les personnes précarisées qui ne « filent pas droit ». C'est le cas des tristement célèbres Sanctions Administratives Communales (SAC), qualifiées par la Ligue des Droits de l'Homme de « Justice de shérif». À partir de 14 ans, pour des « incivilités », on risque, sans aucun recours possible, une amende fixée selon le bon plaisir d'un bourgmestre retranché derrière un règlement communal parfois grotesque (l'interdiction de lancer des boules de neige par exemple).

Dans un autre domaine, on peut aussi constater que des décisions judiciaires frappent de plus en plus souvent les mouvements sociaux et les délégués syndicaux. En cas de piquets de grèves ou d'occupations d'entreprises, des menaces de lourdes astreintes sont brandies par des juges pour faire cesser les mouvements revendicatifs. Des syndicalistes ont été même poursuivis en correctionnelle pour « association de malfaiteurs » et comme « instigateurs » de troubles pour des faits commis alors qu'ils n'étaient même pas présents, et ce en vertu d'une loi de 1886 !

A contrario parfois, il est avec la loi des accommodements. Du moins si l'on est bien renté. On peut alors bénéficier d'une transaction pénale. Le principe en soi n'est pas mauvais. Elle permet d'alléger les tribunaux en sanctionnant d'une amende de petites infractions (en matière de roulage surtout). Elle n'était applicable auparavant qu'à des fautes entraînant une peine de 5 ans de prison maximum. Mais, depuis le 6 mai 2011, elle a été étendue à des crimes et délits pouvant se solder par 20 ans d'emprisonnement comme le vol, la corruption, l'escroquerie, les fraudes diverses, l'association de malfaiteurs, les coups et blessures, voire l'incendie volontaire... Ainsi toute personne inculpée pour ces méfaits peut marchander avec le Procureur, à n'importe quel stade de la procédure, le montant de l'amende qui lui permettra d'échapper à toute condamnation pénale et au casier judiciaire. Le juge est donc mis hors-jeu. Ce privilège concerne surtout les gros fraudeurs du fisc et les corrupteurs ou les corrompus. Parmi les premiers bénéficiaires de cette mansuétude, citons la société diamantaire Omega-Diamonds qui a dû payer à peine160 millions d'euros pour une fraude estimée à 4,5 milliards; et le milliardaire belgo-kazakh Pathok Chodiev, poursuivi pour des faits de corruption, qui a été « blanchi » moyennant 25 millions d'amende. Ajoutons que de lourds soupçons pèsent sur un certain nombre de politiciens belges qui auraient fortement favorisé le vote de cette loi scandaleuse afin de servir leurs intérêts personnels et ceux de leurs « amis ». Une information judiciaire pour « trafic d'influence » est d'ailleurs en cours.

Après ce bref état des lieux, il ne nous paraît pas exagéré de parler de dérive évidente du troisième pouvoir vers une « Justice de classes ». C'est ce que laissait entendre Damien Vandermeersh, avocat général à la Cour de Cassation, dans une interview : « *Atterrir en prison est souvent une réalité pour les moins nantis alors qu'il s'agit plutôt d'une possibilité théorique pour les riches.* »

10 € (+ frais de port)

Le tablier de cuisine coton bordeaux

par 100

20 € (+ frais de port)

Set de table en papier

La Boutique Laïque

54 avenue de Stalingrad - 1000 Bruxelles
Tél: 02 476 92 83 - boutique@faml.be